



Pour les jeunes Normandes très diplômées, un déclassement professionnel bien plus fréquent que pour les hommes

En Normandie, comme en France métropolitaine, les offres d'emplois qualifiés sont plus nombreuses qu'auparavant. Toutefois, cette augmentation du nombre d'emplois qualifiés a été moins forte que celle des titulaires d'un diplôme, ce qui contraint certain.e.s diplômé.e.s à exercer un emploi plus faiblement qualifié que celui auquel ils pourraient prétendre. Ce déclassement professionnel est plus fréquent pour les jeunes actives très diplômées, avec un fort écart avec leurs homologues masculins ou encore avec leurs alter ego moins diplômées, écarts similaires à la moyenne nationale.

L'intensité du déclassement varie selon les caractéristiques et les parcours des actifs : niveau de diplôme, choix de la filière, origine sociale, offres d'emploi locales, âge et sexe. L'orientation scolaire peut être déterminante dans l'insertion sur le marché du travail et tout au long du parcours professionnel. Pourtant, dans leurs études, les filles réussissent mieux que les garçons comme au baccalauréat, et cela quelle que soit la série. De plus, aujourd'hui, les femmes sont majoritaires parmi les plus hauts diplômés. Les stéréotypes de genre influent encore les choix d'orientations scolaires des filles et des garçons.

Laurent Brunet, Caroline Levouin (Insee)

La situation des femmes sur le marché du travail est plus difficile que celle des hommes (*cf. données complémentaires*). En Normandie, comme en France métropolitaine, les femmes sont moins souvent en emploi (66 % des Normandes hors étudiantes en 2011 contre 74 % des Normands), même si l'écart s'est réduit ces cinq dernières années, essentiellement du fait de la baisse du taux d'emploi des hommes. L'écart entre la part des femmes en emploi et celle des hommes augmente avec l'arrivée d'un enfant, toujours en défaveur des femmes : il passe de 3 points pour les actifs sans enfant à 11 points pour ceux ayant un enfant de moins de trois ans. Quand les femmes exercent une activité, elles sont plus souvent à temps partiel (19 % des femmes contre 4 % des hommes).

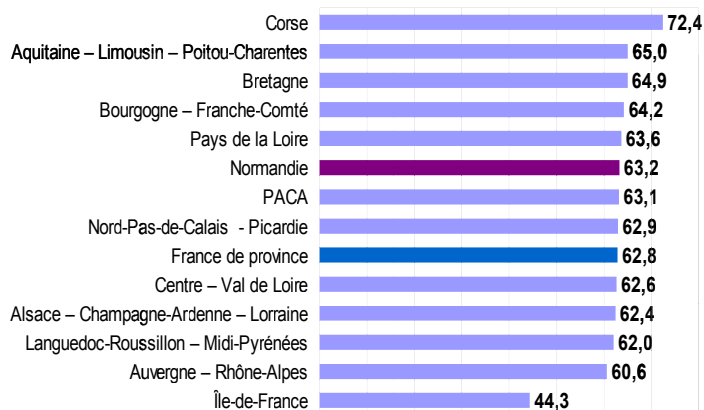
De même, les situations de déclassement professionnel (*cf. définition*) sont plus fréquentes chez les femmes de tout âge : un tiers connaît une situation de déclassement contre un quart chez les

hommes, ce qui place la Normandie au 10^e rang des 13 régions métropolitaines pour cet écart. Cependant, avec l'ancienneté dans l'activité, le déclassement tend à se résorber pour les

femmes de 35 ans ou plus, bien qu'elles vivent toujours une situation plus défavorable. Ainsi, un quart des femmes subit une situation de déclassement contre un cinquième des hommes.

1 En Normandie, le déclassement concerne 63 % des jeunes actives très diplômées

Proportion des actives de moins de 35 ans très diplômées (bac +3 ou plus) en situation de déclassement



Unité : %

Source : Insee, recensement de la population 2011

Un déclassement beaucoup plus fréquent pour les jeunes actives

Les trajectoires des moins de 35 ans face à l'emploi sont encore plus difficiles, et notamment pour les femmes de cette classe d'âge (*illustration 2*). Ainsi, quand 78 % des jeunes hommes sont en emploi, seulement 71 % des jeunes femmes le sont. Elles sont plus exposées à l'inactivité que les hommes. Le chômage est cependant aussi fréquent chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

Le déclassement professionnel touche particulièrement les jeunes, et notamment les jeunes femmes : près de la moitié des femmes de moins de 35 ans sont en situation de déclassement, contre deux hommes sur cinq. Ce déclassement est légèrement plus faible qu'en France de province, mais l'écart entre femmes et hommes est identique (6 points).

À partir du bac +3, l'écart entre jeunes femmes et jeunes hommes en déclassement atteint son maximum

Le déclassement professionnel frappe fortement les jeunes, et plus fréquemment les jeunes hommes que les jeunes femmes, dont le plus haut niveau d'études atteint est le baccalauréat. Cependant, il touche également les hauts-diplômés (niveau d'études au moins égal à bac +3) : 45 % des jeunes hommes et 63 % des jeunes femmes occupent un emploi dont la qualification est inférieure à leur niveau de diplôme. La Normandie se positionne en 6^e région sur 13 pour la fréquence du déclassement chez les jeunes actives très diplômées (*illustration 1*). Ce taux de déclassement et l'écart entre femmes et hommes sont proches de ceux de la France de province (*illustration 3*).

Toutefois, à l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble de la population active, le déclassement des jeunes actives très diplômées s'atténue avec l'âge, autrement dit avec l'ancienneté dans l'activité. Ce déclassement touche 63 % des moins de 35 ans contre 48 % des 35 ans ou plus. Néanmoins, même avec l'expérience dans l'activité, subsiste un écart défavorable aux femmes (8 points).

Divers facteurs expliquent ce déclassement, pour les femmes comme pour les hommes, notamment le manque d'opportunités sur le marché du travail. En effet, pour les jeunes générations, l'accès à l'enseignement supérieur est facilité et le nombre de diplômés a plus fortement augmenté que le nombre d'emplois qualifiés offerts. Même si la probabilité de trouver un emploi reste plus forte chez les hauts-diplômés, ils s'exposent eux aussi au chômage, particulièrement en période de crise

2 Chez les plus jeunes, seulement 71 % des femmes sont en emploi

Situations face à l'emploi selon le sexe et l'âge en Normandie

	Les moins de 35 ans		Les 15-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Homme
Part en emploi	70,6	77,8	65,9	73,5
<i>dont temps partiel</i>	18,3	4,7	18,6	3,8
Part au chômage*	18,4	18,6	9,9	9,8

Unité : %

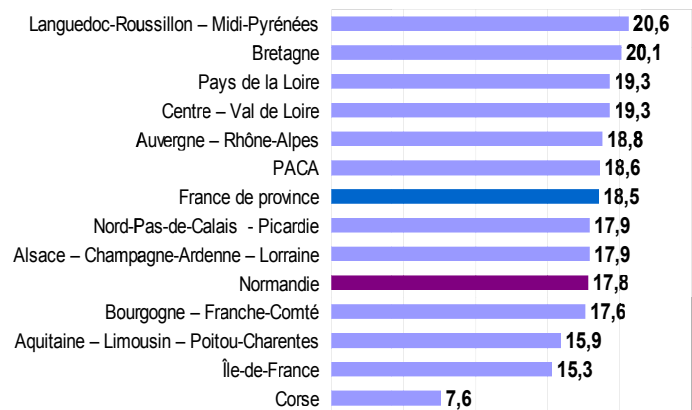
Champ : individus hors étudiants

* Au sens du recensement de la population

Source : Insee, recensement de la population 2011

3 La part de jeunes actives très diplômées en situation de déclassement est de 18 points supérieure à celle des jeunes actifs très diplômés

Proportion des actives de moins de 35 ans très diplômées en situation de déclassement – Écarts avec les jeunes actifs très diplômés



Unité : point de %

Source : Insee, recensement de la population 2011

Diplômées bac +3 ou plus, les jeunes actives sont plus fréquemment en situation de déclassement que leurs consoeurs diplômées bac +2

Le déclassement professionnel des jeunes actives titulaires d'un diplôme de bac +2 est inférieur de près de 20 points à celui de leurs consoeurs diplômées d'un bac +3 ou plus (*illustration 4*). Ce qui s'observe en Normandie s'observe également à l'échelle de la France métropolitaine.

Les diplômés de niveau bac +2 ont vocation à occuper un emploi de qualification dite intermédiaire ou élevée. Ils ont donc une probabilité plus faible que les très hauts-diplômés d'être en situation de déclassement, les opportunités correspondant à leur niveau de formation étant plus fréquentes. Selon le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), la réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD) a conduit à un déplacement des sorties de bac +2 à bac +3, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter le nombre de diplômés bac +3 ou plus, majorant ainsi le rapport entre hauts-diplômés et emplois de qualification élevée.

économique, et se voient donc contraints d'accepter des emplois moins qualifiés. L'écart entre femmes et hommes varie selon la structure socio-économique de la région (secteurs d'activités, origine sociale, etc.) et peut être en partie imputé aux filières choisies, qui restent très différentes selon qu'on soit une femme ou un homme.

Plus d'étudiantes que d'étudiants, excepté dans les cursus scientifiques

Même si les femmes sont plus nombreuses à effectuer des études supérieures, elles sont plus souvent en situation de déclassement.

En Normandie, comme au niveau national, les étudiantes sont devenues majoritaires (*illustration 5*). Elles sont ainsi très présentes dans les formations paramédicales et sociales. Elles le sont également à l'université, notamment dans les disciplines langues, lettres, sciences humaines et sociales, médecine, pharmacie, etc. À l'université, on compte en licence 54 % d'étudiantes, en master 59 % mais en doctorat 48 %. Quel que soit le diplôme universitaire, la proportion d'étudiantes est en retrait dans les filières scientifiques. Les étudiantes sont peu nombreuses en doctorat scientifique (un quart), dans les formations

d'ingénieurs (moins d'un tiers d'étudiantes). Seules les écoles de commerce réalisent la parité.

Une partie du très fort déclassement rencontré par les jeunes actives très diplômées pourrait s'expliquer par le fait qu'elles s'inscrivent moins souvent dans les filières scientifiques du supérieur, qui présentent les conditions d'insertion professionnelle les plus favorables. En effet, l'intensité du déclassement dépend du choix de la filière de formation, qui elle-même dépend en partie du sexe et de l'origine sociale. Selon une étude du Céreq, basée sur l'enquête sur la génération 2010, les filières professionnelles mènent, à niveau de diplôme équivalent, à une meilleure insertion que les filières générales. Il en va de même pour les spécialités industrielles ou scientifiques par rapport aux spécialités tertiaires ou de sciences humaines.

L'origine sociale n'expliquerait pas la différence d'orientation universitaire entre filles et garçons

Divers facteurs peuvent influencer sur l'orientation, notamment la mobilité et l'origine sociale des étudiantes et étudiants. En Normandie, entre bac et post-bac, les filles changent un peu plus souvent de région que les garçons (12 % contre 11 %). Cette mobilité est similaire sur l'ensemble de la France de province. Le changement de région est légèrement plus fréquent chez les enfants de cadres (15 % des filles contre 14 % des garçons) mais l'écart entre les sexes en termes de changement de région est plus important chez les enfants dont la personne de référence exerce une profession intermédiaire ou est retraité ou inactif.

Au-delà de la possibilité de mobilité géographique, l'origine sociale peut influencer sur la formation choisie. En sciences fondamentales, 25 % des inscrits en 2014 sont des enfants de cadres. Si l'influence de l'environnement familial dans l'orientation est avérée, la répartition des étudiants selon l'origine sociale ne varie que très peu entre les filles et les garçons, quelque soit la filière. D'autres éléments entreraient donc en compte dans les tendances observées des filles à se diriger vers des filières moins ambitieuses et prestigieuses.

Avant les études supérieures, les filles réussissent mieux que les garçons

Au baccalauréat, les filles réussissent mieux que les garçons (illustration 6). En Normandie, 90 % des filles obtiennent leur baccalauréat contre 85 % des garçons. La réussite au bac dans la région est un peu plus faible qu'ailleurs, même si l'écart tend à se réduire. Les filles ont de meilleurs

4 Un fort déclassement chez les plus jeunes actives titulaires du bac et les très diplômées

Déclassement des actives diplômées du baccalauréat ou du supérieur

		Normandie		France de province
		Part de femmes en situation de déclassement	Écart avec les hommes	Écart avec les hommes
Diplôme Bac	Moins de 35 ans	63,8	- 11,1	- 10,8
	Tout âge	51,3	- 11,1	- 9,8
Diplôme de niveau Bac +2	Moins de 35 ans	43,8	2,1	1,6
	Tout âge	36,7	2,6	2,2
Diplôme de niveau Bac +3 ou plus	Moins de 35 ans	63,2	17,8	18,5
	Tout âge	53,7	19,4	19,8
Tout niveau d'étude confondu	Moins de 35 ans	46,6	6,0	6,1
	Tout âge	31,7	5,9	6,5

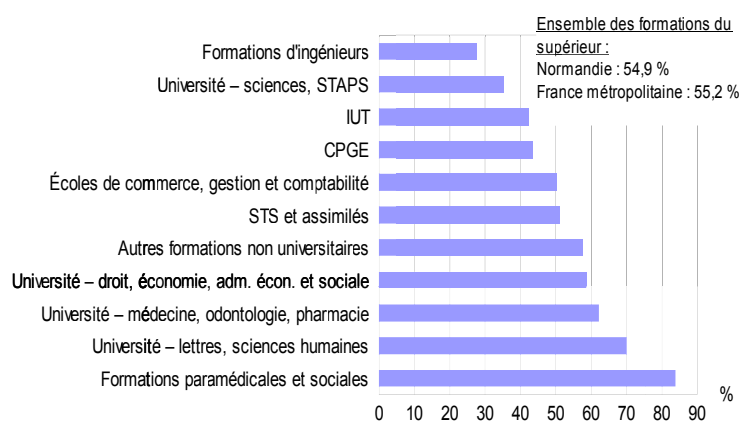
Unités : %, points

Source : Insee, recensement de la population 2011

Note de lecture : en Normandie, 63,2 % des jeunes actives dont le niveau d'études correspond au moins à Bac +3 sont en situation de déclassement, soit un écart en leur défaveur de 17,8 points avec les hommes

5 Peu d'étudiantes dans les formations d'ingénieurs ou dans les filières scientifiques universitaires

Proportion d'étudiantes dans l'enseignement supérieur en Normandie



Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES; MEN-MESR-DEPP 2013

STS : Sections de Technicien Supérieur

CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

résultats dans quasiment toutes les séries, notamment pour le baccalauréat professionnel où elles représentent moins de la moitié des élèves. Bien qu'elles s'inscrivent moins dans les filières scientifiques du supérieur, les filles ont une meilleure réussite au baccalauréat scientifique.

Corrigé des effets de structure que sont l'orientation selon les séries du bac et l'origine sociale des élèves, les filles réussissent toujours mieux au bac que les garçons ; autrement dit, pour le taux de réussite au bac, l'effet genre l'emporte sur les effets orientation et origine sociale. Les garçons s'orientent ensuite plus volontiers vers les cursus ingénieurs, via les classes préparatoires aux grandes écoles ou vers les sciences fondamentales à l'université : un " archétype culturel " expliquant en partie cette faible présence féminine serait-il à l'oeuvre ? ■

6 Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dans quasiment toutes les séries

Proportion de filles selon la série au bac et taux de réussite au bac en Normandie

	Part de filles	Taux de réussite	
		Filles	Écart avec les garçons
Ensemble	50,5	89,5	+ 4,6
Général	56,5	92,8	+ 2,1
dont ES	60,6	91,7	+ 2,8
dont L	79,3	91,9	+ 4,3
dont S	45,4	94,2	+ 2,2
Professionnel	40,3	84,9	+ 6,7
dont SERVICES	67,3	85,8	+ 4,0
Technologique	52,0	86,8	+ 1,3
dont STG	55,1	85,6	+ 4,9
dont ST2S	93,8	87,9	- 0,8

Unités : %, points

Source : DEPP, Système éducatif français (MEN), année 2012-2013

STG : Sciences et Technologies de la Gestion

ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

En Normandie, la moindre mixité entre les filles et les garçons dans les séries du baccalauréat s'explique essentiellement par l'origine sociale des élèves

L'effet « origine sociale » d'une région sur la mixité parmi les inscrits au baccalauréat est obtenu en appliquant aux effectifs lycéens par origine sociale d'une région les distributions nationales d'orientation, selon cette même origine.

Ainsi, en Normandie, cette mixité est plus faible qu'en France métropolitaine. Les phénomènes de surreprésentation des filles ou des garçons sont davantage marqués qu'à l'échelle métropolitaine. Une distribution égalitaire entre filles et garçons dans les différentes séries du bac serait obtenue si 36 % des élèves normands changeaient de série. L'écart entre la Normandie et la France métropolitaine en termes de distribution d'orientation tient essentiellement à l'origine sociale des lycéens normands et non à une différenciation plus marquée entre les sexes (toutes choses égales par ailleurs).

Sur certains postes, un déclassement plus fréquent pour les jeunes actives

Dans un certain nombre de catégories socioprofessionnelles, le déclassement est très fort chez les jeunes actives avec souvent un écart important avec les jeunes actifs : contremaîtres ou agents de maîtrise (essentiellement des personnes ayant pour fonction principale le commandement direct ou indirect d'ouvriers ou de techniciens), employés de la fonction publique (agents de catégorie C titulaires ou non...). *A contrario*, le déclassement chez les jeunes actives est plutôt faible dans les professions intermédiaires administratives des entreprises (secrétariat, assistants techniques dans le domaine artistique ou des spectacle, interprètes, traducteurs...), sur les postes de techniciens (techniciens recherche-développement, dans la fabrication et le contrôle-qualité, de laboratoires, géomètres, dessinateurs...) ou encore dans les professions intermédiaires dans la fonction publique (professeurs des écoles, conseillers principaux d'éducation...).

7 Un écart de déclassement entre jeunes femmes et jeunes hommes important chez les artisans et les techniciens

Déclassement des jeunes actives selon la catégorie socio-professionnelle

<i>Par ordre décroissant de déclassement</i>	Part de femmes en situation de déclassement	Comparaison avec la France de province	Déclassement - Écart femmes-hommes en Normandie
Ouvriers agricoles	84,2	+++	+ 3,3
Personnels services directs particuliers	82,2	+	+ 4,2
Agriculteurs	78,8	+	- 2,7
Contremaîtres, agents de maîtrise	77,1	-	+ 3,6
Ouvriers non qualifiés	70,6	+	- 0,7
Employés de la fonction publique	62,1	-	+ 6,3
Commerçants et assimilés	61,8	--	+ 2,8
Artisans	61,4	-	+ 21,4
Employés de commerce	54,3	--	- 2,4
Employés administratifs d'entreprise	52,1	--	- 2,2
Ouvriers qualifiés	43,9	--	+ 8,3
Professions intermédiaires de la fonction publique	29,9	+	+ 1,7
Techniciens	23,1	--	+ 12,2
Professions intermédiaires administratives des entreprises	22,6	--	+ 5,4
Ensemble des jeunes actives	46,6	-	+ 6,0

Unités : %, points

Champ : actifs de moins de 35 ans

Source : Insee, recensement de la population 2011

NB : par construction de la mesure du déclassement, les catégories socioprofessionnelles de cadres ou de professions libérales ne peuvent pas connaître de situation de déclassement (l'adéquation niveau d'études et qualification requise pour le poste occupé correspond au niveau d'études le plus élevé c'est-à-dire au moins égal à bac +3 ; en-deçà, ne peuvent apparaître que des situations de surclassement).

Note de lecture : en Normandie, 23,1 % des femmes occupant un emploi de techniciens sont en situation de déclassement. Cette part est plus faible qu'en France de province, mais supérieure de 12,2 points à celle des hommes Normands.

Définition

La notion de déclassement professionnel est approchée à partir du diplôme le plus fréquent pour une catégorie socioprofessionnelle donnée (CSP). Lorsque le niveau de diplôme d'un actif en emploi correspond au niveau de diplôme modal de sa CSP, alors on considère qu'il y a correspondance entre l'emploi et le diplôme. Sont considérées en situation de déclassement toutes les personnes ayant un niveau de diplôme supérieur au niveau modal de leur CSP. À l'inverse, lorsque le niveau de diplôme est inférieur au niveau modal, l'individu est considéré en situation de surclassement.

Insee Normandie

5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02.31.15.11.14

ISSN : en cours
@Insee 2016

Pour en savoir plus

- « Les postes de direction sont encore peu féminisés » / Insee Analyses Basse-Normandie n°12 (2015, avril)
- « La parité entre les femmes et les hommes : des progrès en dix ans mais des inégalités persistent » / Insee Analyses Haute-Normandie n°8 (2015, mars)
- « Rapport sur la mesure du déclassement » / Centre d'Analyse Stratégique n°20(2009)
- Enquêtes 2013 d'insertion du Céreq sur la génération 2010
- « La place des femmes dans le dynamisme économique haut-normand » / Insee Analyses Haute-Normandie n°4 (2014, nov.)



Insee
Mesurer pour comprendre
Normandie